



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 26
Nombre de représentés : 10
Nombre de votants : 36

OBJET

Affaire n°2016-037
**RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE
PROJET SCIENTIFIQUE
ET CULTUREL**

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 25 mars 2016 et affichée le 25 mars 2016.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie
le : 14 AVR. 2016



LE MAIRE

Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 5 AVRIL 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le mardi cinq avril, le Conseil Municipal du Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Laure Boyer.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Paulette Lacpatia 1^{ère} adjointe, Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, Mme Karine Mounien, Mme Catherine Gossard, M. Wilfrid Cerveaux, Mme Karine Infante, M. Brandon Incana, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Anne-Laure Boyer, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint (par M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint), Mme Cala M'Rhéhoury 7^{ème} adjointe (par M. Jean Claude Maillot 9^{ème} adjoint), M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint (Mme Danila Bègue), M. Jean-Paul Babef (Mme Bibi Fatima Anli), M. Ludovic Latra (M. Brandon Incana), M. Jean-Hubert M'Simbona (Mme Brigitte Laurestant), Mme Dorisca Tiburce (par M. Alain Iafar) Mme Mikaëla Latra (Mme Catherine Gossard), Mme Sabine Le Toullec (Mme Mémouna Patel), M. Patrick Jardinot (par Mme Valérie Auber).

Arrivée (s) en cours de séance : Mme Karine Mounien à 17h09, M. Daniel Vassinot à 17h10.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absent (s): M. Hary Auber, M. Patrice Payet, Mme Firose Gador.

.....
.....

**RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE
PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable des commissions « Politique culturelle, sportive, petite enfance », « Logement, habitat, politique de la Ville » et « Politique éducative scolaire et associative » en date du 23 mars 2016,

Vu le rapport présenté en séance le 5 avril 2016 relatif au projet de réhabilitation du Réseau de Lecture Publique

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

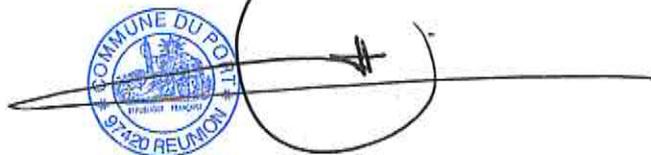
DÉCIDE

Article 1 : de valider les orientations et propositions exposées dans le cadre du projet scientifique et culturel (PSC) du réseau de lecture publique Portoïis ;

Article 2 : d'autoriser son utilisation pour toute demande de subvention auprès de l'État - DAC-OI pour les études et travaux de réhabilitation ;

Article 3 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**

The image shows a blue circular official stamp of the Commune du Port, Réunion. The stamp contains the text 'COMMUNE DU PORT', '97420 REUNION', and 'RÉPUBLIQUE FRANÇAISE'. A handwritten signature in black ink is written over the stamp and extends to the right.

Olivier HOARAU

RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL

La Ville du Port, avec la signature du Pacte Culture le 18 août 2015, a réaffirmé ses objectifs politiques en matière culturelle, à savoir :

- doter le territoire des équipements permettant la rencontre avec la culture ;
- développer l'art sous toutes ses formes ;
- mettre en place une politique établie en fonction des spécificités du territoire et lutter le plus possible contre l'illettrisme.

En outre, elle a inscrit dans ses axes stratégiques l'amélioration et le développement du Réseau de Lecture Publique composé de la Médiathèque Benoîte Boulard et de la Bibliothèque de la Rivière-des-Galets afin de doter le territoire de moyens de la démocratisation culturelle.

Le projet de réhabilitation du Réseau de Lecture Publique nécessite la définition d'un nouveau PSC (Projet Scientifique et Culturel) plus en phase avec les enjeux culturels du territoire.

Les missions renouvelées visent l'attractivité, la recherche d'une appropriation optimale par les populations et un fonctionnement efficient qui devrait aller au-delà d'un fonctionnement traditionnel intra muros :

- une gestion optimale des ressources documentaires réparties sur différents sites (mutualisation des fonds sur des thématiques beaux-arts, architecture, musiques actuelles et danse) en cohérence avec les équipements d'enseignement supérieur et culturels présents sur le territoire) ;
- un renforcement de l'accessibilité et de la convivialité : création d'un espace de type café des arts (ouvert notamment sur la futur gare routière) ;
- une intégration de la dimension éducative et artistique autour de l'événementiel : salon du livre jeunesse, de la « kréolité », etc. ;
- l'implantation de nouveaux services en veillant au préalable à assurer la formation et la médiation pour garantir le passage au numérique ;
- la création d'une Maison des Ecritures, dédiée aux résidences d'auteurs, aux échanges, à la ressource bibliographique ainsi qu'à la tenue d'événements autour des écritures croisées ; le cœur des actions de cette maison vise tout particulièrement à éradiquer l'illettrisme et à renforcer la cohésion sociale à partir de l'engagement citoyen.

Par ailleurs, le décret sur la Dotation Générale de Décentralisation paru le 7 juillet 2010 et la circulaire d'application en date du 17 février 2011 introduisent le PSC comme élément indispensable dans le cadre de la préparation des dossiers de demande de financement pour tout projet d'investissement lié à une bibliothèque/médiathèque.

Au regard de ces éléments, le Conseil Municipal est appelé à :

- valider les orientations et propositions exposées dans le cadre du projet scientifique et culturel (PSC) du réseau de lecture publique portois ;
- autoriser son utilisation pour toute demande de subvention auprès de l'Etat - DAC-OI pour des études et travaux de réhabilitation ;
- autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

Affaire suivie par la Direction de l'Epanouissement Humain / Service Culture et Patrimoine
Pièce jointe : Projet Scientifique et Culturel (PSC)

PRÉSEAU DE
LECTURE
PUBLIQUE



Médiathèque Benoîte Boulard
Bibliothèque de la Rivière des Galets

PROJET
SCIENTIFIQUE
& CULTUREL

INTRODUCTION

Le Port est, géographiquement, la plus petite commune du département de La Réunion, avec à peine 1 660 hectares de territoire. Elle fait partie de la Communauté d'agglomération du Territoire de la Côte Ouest (TCO). Elle est jumelée avec les villes portuaires de Port-Louis (Île Maurice), Tamatave (Madagascar), Durban (Afrique du Sud) et Quelimane (Mozambique).

Elle tire son nom du port de la Pointe des Galets, seul port industriel de l'île. Elle est à la fois port de commerce, port de pêche et plaisance, base navale et gare maritime.

Elle propose un nombre important d'équipements d'enseignement : 29 écoles, 4 collèges, 2 lycées, l'École Supérieure d'Art de la Réunion, l'École d'Architecture et l'école d'apprentissage maritime.

Elle compte 36 952 habitants dont 50 % ont moins de 20 ans.

Malgré la présence de plus de 2 300 entreprises enregistrées sur le territoire, la population souffre d'un taux de chômage particulièrement important, dépassant les 40%. L'ensemble de la ville est classé en zone d'éducation prioritaire.

Dans les années à venir, la ville s'attend à des transformations importantes de certains de ses quartiers, notamment de sa façade maritime ouest où trois projets d'aménagements sont en cours : « La Ville est Port », « Kartié Mairie » et la « Friche Economique et Culturelle ». Dans le même temps, le Triangle de l'Oasis en face duquel se situe la médiathèque Benoîte Boulard doit, à terme, accueillir un pôle dédié à la culture, à la formation, à l'enseignement supérieur et à la recherche. La ville s'inscrit en outre dans le programme Ecocité insulaire et tropical,

porté par le Territoire de la Côte Ouest.

Le réseau de lecture publique se compose de deux bâtiments :

La médiathèque Benoîte Boulard, située au centre-ville, inaugurée en 1991 ;

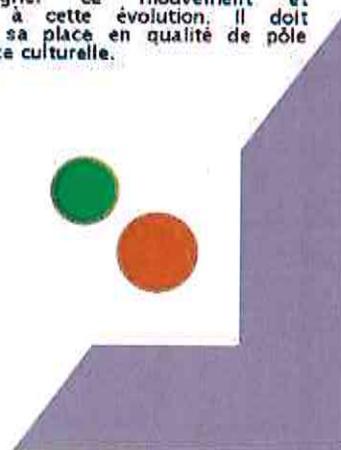
La médiathèque de quartier de la Rivière des Galets.

Au vu de la taille du territoire, aucune autre annexe n'a été envisagée.

En effet, avec une surface totale de plus de 3 000 m² et plus de 100.000 documents, le dimensionnement du réseau est satisfaisant au regard du poids de la population.

Pourtant, au vu des difficultés de la population, au vu de l'ambition culturelle de la municipalité, « satisfaisant » ne saurait être suffisant.

Le Port est une ville qui bouge et sait suivre l'évolution de la société et des techniques et le quartier du Triangle de l'Oasis qui accueille la tête de réseau accueillera, à terme, un pôle d'excellence à rayonnement régional et international. Le réseau de Lecture Publique se doit d'accompagner ce mouvement et participer à cette évolution. Il doit réaffirmer sa place en qualité de pôle d'excellence culturelle.



LA MEDIATHEQUE AUJOURD'HUI

❖ I.1 : Missions

Le rôle de la bibliothèque de lecture publique a été défini dans le Manifeste de l'UNESCO en 1994. Le réseau de la ville a naturellement fait sien l'objectif défini de démocratisation de la culture et de l'accès à l'information.

« La liberté, la prospérité et le développement de la société et des individus sont des valeurs humaines fondamentales. Elles ne peuvent s'acquérir que dans la mesure où les citoyens sont en possession des informations qui leur permettent d'exercer leurs droits démocratiques et de jouer un rôle actif dans la société. Une participation créatrice et le développement de la démocratie dépendent aussi bien d'une éducation satisfaisante que d'un accès libre et illimité à la connaissance, la pensée, la culture et l'information ».

« La bibliothèque publique, porte locale d'accès à la connaissance, remplit les conditions fondamentales nécessaires à l'apprentissage à tous les âges de la vie, à la prise de décision en toute indépendance et au développement culturel des individus et des groupes sociaux. »

« Les missions fondamentales, à l'accomplissement desquelles doit tendre la bibliothèque publique, ressortissent à l'information, l'alphabétisation, l'éducation et la culture, et consistent à :

** créer et renforcer l'habitude de la lecture chez l'enfant dès son plus jeune âge;*

** faciliter l'étude individuelle ainsi que l'enseignement formel à tous les niveaux;*

** favoriser l'épanouissement créatif de la personnalité;*

** stimuler l'imagination et la créativité des enfants et des jeunes;*

** contribuer à faire connaître le patrimoine culturel et apprécier les arts, le progrès scientifique et l'innovation;*

** donner accès aux expressions culturelles de tous les arts du spectacle;*

** encourager le dialogue interculturel et favoriser la diversité culturelle;*

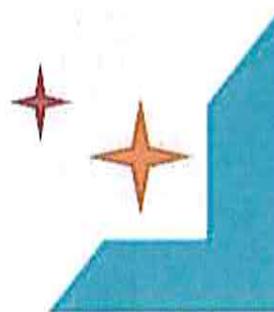
soutenir la tradition orale;

** assurer l'accès de la population à toutes sortes d'informations communautaires;*

** fournir des services d'information appropriés aux entreprises, associations et groupes d'intérêts locaux;*

** faciliter l'acquisition de compétences dans le domaine de l'information et de l'informatique;*

** soutenir les activités et programmes d'alphabétisation destinés à tous les groupes d'âge, y participer, et, au besoin, prendre des initiatives dans ce domaine. »*





❖ I.2 : Public

La population du Port est, on l'a vu avec les données de l'INSEE, très jeune. A cela s'ajoute une situation sociale difficile : le taux de chômage y est important et le besoin de formations d'autant plus crucial.

Le besoin d'un accès à des collections permettant une formation tout au long de la vie, le développement de l'esprit civique et critique, le besoin d'accès à des lieux de travail sereins et accueillants sont d'autant plus importants. La présence, en face du bâtiment, de l'Ecole Supérieure d'Art de la Réunion et de l'Ecole d'Architecture, amenant une population estudiantine importante, vient encore amplifier la demande en heures d'ouverture et en locaux accueillants.

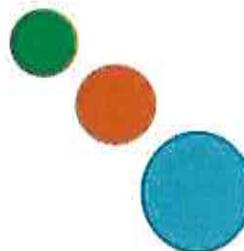
Les horaires d'accueil sont larges : 42h hebdomadaire, soit plus de deux fois la moyenne nationale. Des animations ponctuelles certains soirs (conférences, ateliers d'écriture...) viennent encore prolonger ces plages.

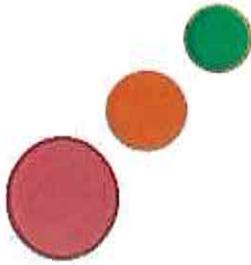
L'ensemble du réseau compte

actuellement 35 équivalents-temps-plein, majoritairement des catégories C avec un taux d'encadrement faible (10% de A et B). Si le nombre d'ETP est tout juste suffisant pour les plages d'ouvertures actuelles, le taux d'encadrement est lui bien trop faible.

Le travail vers le jeune public que ce soit dans l'accueil sur place (accueil de classe, animations à destination des jeunes) ou à l'extérieur (Temps d'Activité Périscolaire, centres de loisirs, visite dans les quartiers) est une part importante de l'activité de la médiathèque.

Enfin, l'inscription, pour tous les Portoïis, est totalement gratuite, qu'ils habitent sur la ville ou qu'ils y soient scolarisés ou qu'ils y travaillent.





❖ 1.3 : Collections

La quasi-totalité des collections du Réseau sont en accès libre. Les deux seules exceptions sont les documents à rotation lente qui sont stockés dans une réserve et disponibles à la demande et les CD les plus sensibles, souvent victimes de vol, dont seules les pochettes sont accessibles. Le CD est fourni à la demande.

Plus de 100.000 documents, très majoritairement des livres adultes ou jeunesse, sont offerts à la population. Suite à plusieurs années où les crédits d'acquisition ont été trop faibles eu égard à la taille du fonds et à celle de la population, l'âge moyen des collections est trop élevé, avec des fonds obsolètes, et les taux de renouvellement sont faibles.

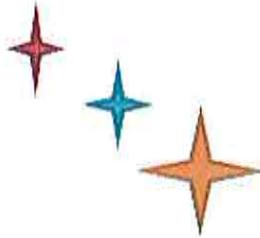
Les fonds à la rotation la plus rapide, qui génèrent le plus de prêt et d'intérêt sont aussi les plus jeunes : bande-dessinées jeunesse et adulte, contes et albums jeunesse, romans adultes, fonds local, DVD.

Les prêts, après avoir connu une baisse régulière depuis 2007 (en moyenne 15% de baisse annuelle), se sont stabilisés en 2015 à hauteur de

100.000 prêts/an. Ils étaient presque deux fois plus nombreux en 2007.

Il y a donc un vrai travail de reconquête à effectuer auprès de la population portoïse.





❖ 1.4 : Politique d'animation

1.4.a : Les principes de l'action culturelle

Les médiathèques de la Ville conçoivent leur politique d'action en deux volets distincts :

l'animation dans les murs ;
l'animation hors-les-murs.

Expositions artistiques ou didactiques en salle d'exposition, cycles de conférences ou de cinéma, lecture à voix haute en salle multifonctions, contes en salle de conte jeunesse, ateliers d'art créatif en salle d'atelier d'expression, tous les espaces de la médiathèque Benoîte Boulard ont leur programme d'activité particulier, correspondant pour partie à l'actualité et pour partie à des animations régulières.

Pour toute cette partie, un budget de fournitures et d'animation (achat d'exposition, frais de monstration ou prise en charge de conférencier) a été institutionnalisé à une hauteur d'au-moins 30.000€/an (soit environ 0,75 €/an/habitant) par l'établissement d'un Contrat-Territoire-Lecture (CTL) signé entre la Ville et l'Etat.

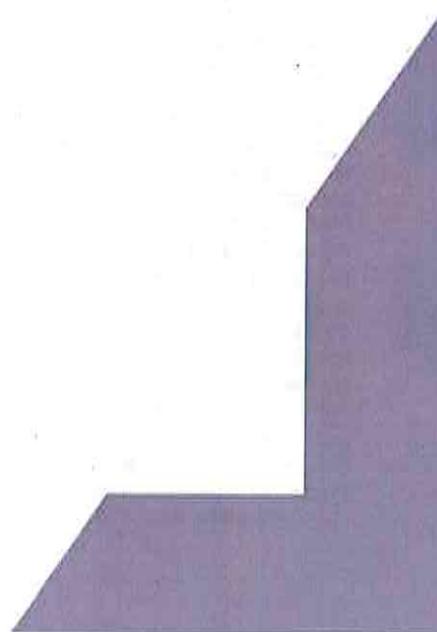
Au delà de cela, la médiathèque met un point d'honneur à sortir à la rencontre de ses publics. Même dans un territoire restreint comme celui de la commune, l'action hors-les-murs est une priorité pour un bâtiment qui peine à entrer dans les habitudes d'une population éloignée de la lecture. L'action « Kartyé Livres » nous permet d'aller une fois par mois à la rencontre d'un nouveau public dans un nouveau quartier. Elle permet de diffuser l'information sur notre gratuité, sur nos horaires et sur notre offre : un panel de documents est proposé aux habitants à

chaque fois. Elle s'accompagne toujours de lectures à voix haute, de contes et d'animations, afin de présenter une vision juste de notre action.

Deux fois par semaine, la médiathèque contribue à l'animation des Temps d'Activité Périscolaire directement dans les écoles pour, là encore, se rapprocher des publics.

Des actions vers le public de la PMI ont été initiées, via Premières Pages par exemple, et sont poursuivies.

Enfin, le réseau reste associé à de grands rassemblements situés sur la commune, notamment le Salon du Livre Jeunesse.





I.4.b : Les animations régulières de la médiathèque

Les animations « traditionnelles » des médiathèques sont une des bases du métier de médiateur du livre et font partie des tâches obligatoires de tout agent affecté au public à Benoîte Boulard.

« L'heure du conte » du mercredi matin existe depuis l'ouverture du bâtiment. Elle est destinée au public libre (enfants accompagnés ou non de parents) ou captif (crèches, centres de loisirs).

Les « bébés lecteurs » accueillent des enfants de moins de 2 ans accompagnés d'un parent le samedi matin, une fois par mois. Cette animation permet d'éveiller les enfants à la lecture et aux sons. Au vu de son succès et de son importance dans la prévention de l'illettrisme, le projet est de doubler la fréquence de cette animation après la réhabilitation du bâtiment et la reconfiguration des lieux.

Les ateliers créatifs ont toujours un succès énorme et constituent une

animation d'appel pour les enfants et les parents. Ils sont organisés autour des grands événements du calendrier. (Noël, Pâques, Fête des Mères, Fête des pères, Saint-Valentin...)

A chaque période de vacances scolaires, des cycles de films sont proposés les après-midi. Orientés tout public, ces films attirent un public très nombreux dans une commune où souvent les familles n'ont pas les moyens d'envoyer leurs enfants en vacances.

A ces animations régulières, la médiathèque a ajouté en 2015 chaque mois « l'aparthé », une rencontre avec un artiste local pour parler de son métier et de son actualité et une soirée de lecture à voix haute. Autour d'un thème annoncé à l'avance, personnel et publics sont invités à lire des extraits de textes - classiques ou contemporains. Afin d'amplifier son potentiel de lutte contre l'illettrisme, des exemplaires des textes lus sont distribués gratuitement aux spectateurs.





1.4.c : Les objectifs de l'action culturelle

Le réseau de lecture publique a au cœur de son action deux grandes questions : la promotion de la culture créole et la lutte contre l'illettrisme.

Des actions spécifiques ont ainsi été mises en place :

Dans le domaine de la lutte contre l'illettrisme, le personnel a été entièrement formé auprès du CNFPT en 2014 pour repérer et orienter les personnes en situation d'illettrisme.

Une action à visée plus large a été mise en place : il s'agit des lectures à voix haute, déjà évoquées. Pour l'instant, face à un public confidentiel, la médiathèque ambitionne de pouvoir porter cette animation en hors-les-murs, au plus près des publics.

Dans le domaine de la promotion de la culture créole, plusieurs actions existent déjà. Toutes les lectures à voix haute, toutes les animations, comme les ateliers d'écriture ponctuels ou les

conférences, prennent en compte la culture créole et s'attachent à lui donner sa place à côté des autres. « L'aparthé » mis en place cette année, sert avant tout à promouvoir la créativité locale.

De façon plus spécifique encore, la médiathèque depuis la signature de la charte commune bilingue par la Ville en 2009 propose sa documentation au lecteur en français et en créole.

Enfin et surtout, la médiathèque collabore avec Lofis La Lang, association pour la promotion de la langue créole, et participe à la réalisation du Kabar Liv la Kréolité. Pour la première édition, la médiathèque a accueilli l'ensemble des conférences, le rendu d'un concours autour de la bande dessinée et accompagné la sortie d'un livre numérique. Ce partenariat est appelé, pour la deuxième édition en 2016, à monter en puissance.





❖ 1.5 : Partenaires

Les médiathèques entrent à présent dans un réseau serré de partenaires communaux afin de toucher au mieux la population de la commune et de bénéficier d'expertises qui ne sont pas disponibles dans notre personnel.

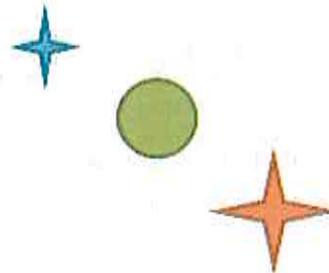
En terme de proximité, un travail a été commencé avec les centres sociaux et culturels sur la commune. Les médiathèques rendent régulièrement visite à ces centres pour des animations de type Kartyé Livres et développent à la fois des animations lecture à voix haute et des points de lecture sur : Village Titan, Quartier Say ancienne bibliothèque, Oasis et Far-Far.

Un partenariat a été établi avec Kabardock, Salle de Musiques Actuelles. Des show-case sont donnés très régulièrement au sein de l'espace Musique et Son.

Les médiathèques accueillent également chaque année les Echos

du Festival du Film de l'Education, manifestation portée par les CEMEA.

Enfin, au niveau des événementiels, la médiathèque à travers la Ville est partenaire d'associations organisant de grands événements culturels sur la commune : l'ADBEN (Salon du livre jeunesse) et Lofis la lang (le salon des livres créoles).



II. LA MEDIATHEQUE DEMAIN

❖ II.1 : Rénovation

II.1.a : La médiathèque troisième lieu

En 2008, une étude réalisée par le CREDOC sur les médiathèques à l'heure du tournant Internet a délivré des enseignements très intéressants qui s'appliquent tout à fait à la situation observée au Port.

Si le nombre d'emprunteurs ou de prêts baisse, le besoin de la médiathèque en tant que lieu de travail, de rencontre, de découverte et de lecture ne se dément pas. Les visites s'allongent et ne sont plus simplement l'occasion de choisir des documents à emprunter: la lecture sur place, le travail en groupe, la participation à des animations deviennent des usages presque majoritaires, en tous cas aussi importants à prendre en compte que les collections pour répondre correctement aux besoins de nos publics.

Ce constat et ces évolutions alimentent le concept dit de « médiathèque troisième lieu ». Après la sphère du foyer et celle du travail, la médiathèque, lieu social

d'échange et de réunion, veut devenir le troisième lieu de chaque citoyen, préférentiellement par exemple au centre commercial. L'équipement devient espace de rencontres, sorte d'agora moderne, lieu d'échange, de culture et de vie démocratique locale. Quand on interroge les usagers sur ce qu'ils attendent d'une bibliothèque maintenant, voici les réponses apportées : des fauteuils confortables, la climatisation, des places assises pour travailler, des prises pour brancher des ordinateurs portables, du Wi-Fi pour communiquer via les réseaux sociaux.

Pour répondre à toutes ces attentes, un programme de réhabilitation des deux médiathèques de la Ville a été préparé.



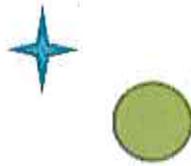


La médiathèque Benoîte Boulard a 25 ans cette année. Elle a pu correspondre aux attentes de la population pendant de nombreuses années. Néanmoins, elle est loin d'entrer dans la catégorie des médiathèques troisième lieu : elle présente une certaine vétusté et ne permet plus d'accueillir les usagers dans les conditions de confort attendues partout. On note des actes de vandalisme qui dégradent le bâtiment. Même si la climatisation des locaux a été réalisée récemment, une rénovation du site est nécessaire pour régler les problèmes liés au confort et à la sécurité.

Outre un projet de rénovation acoustique, d'amélioration des performances thermiques du bâtiment, de sa qualité d'éclairage, de nouveaux services sont au cœur de cette nouvelle structure avec l'installation d'un café des arts. Ce projet a aussi en vue la possibilité d'inscrire plus largement la médiathèque dans le futur quartier universitaire du triangle de l'Oasis en conformant le bâtiment à un usage complémentaire d'université du savoir permanent.

De nouveaux efforts de convivialité devront être consentis, en terme de qualité de l'accueil, de confort, d'offre sur place lors de la rénovation de bâtiment. La médiathèque proposera alors des espaces chaleureux et des activités d'échanges pour créer du lien social (ateliers, clubs de lecture,...)

L'aménagement intérieur devra inciter le Portoise à faire plus que venir emprunter un document. Il devra lui donner envie de s'installer, de profiter du confort retrouvé et des nouvelles prestations qui lui seront offertes. La médiathèque proposera des espaces de travail studieux et des espaces de consultation de confort (petit salon, chauffeuses, places au sol).



❖ II.1.b : Une réhabilitation en deux temps

La Médiathèque Benoîte Boulard est le premier établissement qui sera rénové. 2016 sera une année d'études et verra la programmation des travaux nécessaires. Une pierre symbolique sera posée le 20 décembre de cette année, pour marquer précisément le 25^e anniversaire du bâtiment et la 2^e jeunesse de l'établissement.

2017 verra se dérouler les travaux de réhabilitation et l'installation d'un nouveau mobilier pour une livraison d'un bâtiment confortable, convivial et efficace au dernier trimestre 2017.

La bibliothèque de la Rivière des Galets fera l'objet d'une étude de programmation en 2017 et les travaux démarreront en 2018.

Dans les deux cas, le mobilier choisi devra être mobile afin de pouvoir aménager les plateaux selon les situations.

Il s'agit ainsi de préserver une offre de lecture publique sur le territoire afin de contenter des publics de plus en plus exigeants. C'est pourquoi, lors des fermetures en décalé des deux médiathèques, des points lecture seront installés dans les centres sociaux et culturels de la Ville notamment.





II.2 : Le renouvellement et l'actualisation des collections

La médiathèque et son annexe ne disposent pas encore de charte d'acquisition formalisée. Celle-ci est en cours de rédaction avec l'équipe des acquéreurs. Elle permettra une plus grande lisibilité des acquisitions, leur adéquation aux besoins, et saura rationaliser l'achat public au travers d'une évaluation annuelle au regard des résultats obtenus par secteur documentaire. Les grands principes de neutralité, de laïcité et de représentativité sont, bien entendu, au cœur de cette démarche. La présentation de cette charte est prévue pour la second semestre 2016.

Un désherbage important des collections sera organisé en parallèle afin de redonner une attractivité certaine aux collections. Les acquisitions de bandes-dessinées, les romans adultes, le fonds local et les DVD devraient ainsi bénéficier d'une offre plus moderne et plus conforme à l'offre du marché.

La médiathèque doit profiter de crédits d'acquisitions qui seront ramenés à la hauteur nécessaire au vu de son fonds et de sa population. Un effort particulier devra être consenti par la collectivité pour renouveler et rajeunir les fonds documentaires.

Une attention particulière sera apportée aux périodiques.

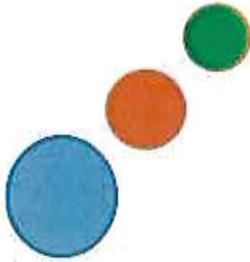
La programmation culturelle sera articulée avec les collections en tant qu'élément de valorisation et de promotion de ces dernières.

A sa création, la médiathèque avait une mission de spécialisation dans les Arts. Un fonds spécifique avait été développé. Ce fonds est actuellement obsolète alors que

des centres de ressources documentaires se sont créés dans les écoles avoisinantes (Ecole des Beaux-Arts, Ecole d'Architecture, Institut de l'Image). Si le catalogue de l'ensemble des fonds de ces établissements est toujours accessible via le portail de la médiathèque, l'objectif est d'aller plus loin en rendant véritablement l'ensemble de ces fonds accessibles à chacun en centralisant les ressources des différentes écoles directement à Benoîte Boulard pour en faire un « pôle Arts » qui serait une référence à l'échelle de la Région.

Cet objectif de mutualisation des fonds, déjà partagé par l'ESAR (Ecole Supérieure d'Art), se fera dans le cadre déjà évoqué de la transformation du quartier du triangle de l'Oasis en un centre universitaire et grâce à une construction reliée à la médiathèque capable d'absorber les collections de plusieurs centres de ressources.





❖ **II.3 : Une plus grande proximité avec ses publics : fidélisation et élargissement des publics**

II.3.a : Les horaires d'ouverture

Les plages d'ouverture de la médiathèque (42h/semaine) sont larges et supérieures à la moyenne nationale pour des villes de la taille du Port et ne tiennent pas compte des événements culturels organisés le soir. Cependant le projet de la médiathèque, au vu des besoins de la population et au regard de son ambition de collecter des fonds issus de centres documentaires issus d'écoles supérieures, comprend une extension des horaires supplémentaire.

Il s'agit pour le réseau de lecture publique de capter une population estudiantine qui va aller en augmentant avec l'ambition affichée de développer un pôle d'enseignement supérieur sur le triangle de l'Oasis. Deux espaces sont particulièrement ciblés :

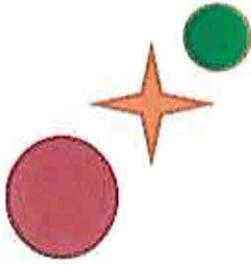
l'actuelle cyber-base et l'espace adultes, les étudiants ayant principalement besoin de tables de travail et d'être au plus près des ressources documentaires, qu'elles soient papier ou électroniques. Ces deux espaces resteraient ainsi ouverts au public en semaine jusqu'à 22 h.

La question de l'ouverture le dimanche est posée. Rares sont les villes à La Réunion où les médiathèques sont ouvertes ce jour-là. L'expérience montre qu'il est nécessaire de proposer des animations afin d'attirer le grand public. Deux propositions peuvent être faites :

Une ouverture une fois par mois de 14 h à 18 h avec un programme de contes, lecture à haute voix, atelier d'arts plastiques et projection ;

Une ouverture en journée continue afin de mieux répondre aux attentes des élèves du secondaire et des étudiants en période d'examen;



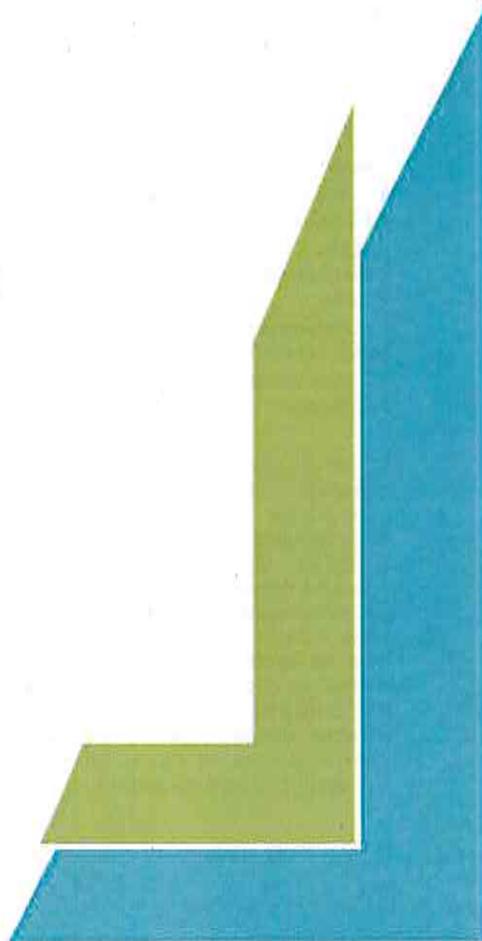


II.3.b : Un Café des Arts

Le projet de Café des arts est un point important qui permettra d'ouvrir la médiathèque sur l'espace public, d'en adoucir l'image et d'en faire un lieu plus convivial et plus proche des attentes du public

Ouvert dès 7 h le matin, cet espace offrira la possibilité à chaque personne arrivant de la gare routière toute proche de prendre un café ou un rafraîchissement tout en profitant des journaux, de la presse hebdomadaire papier ou au format numérique avec un parc de tablettes tactiles.

L'accès est indépendant de la médiathèque et il pourra également accueillir des animations régulières, notamment sur un parvis à végétaliser.



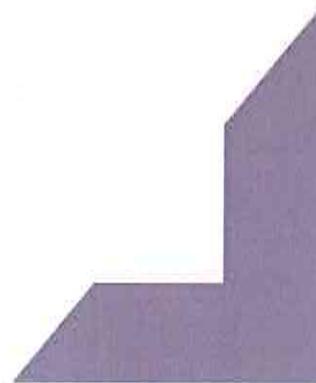


II.3.c : Des nouveaux services

L'offre d'animations va être revue, complétée et enrichie. Elle touchera à tous les domaines, qu'il s'agisse de :
Littérature (ateliers d'écriture, heures du conte) ;
société (débat et conférences à l'image de l'Université de tous les Savoirs) ;
images et de son (diffusion d'œuvres cinématographiques, fonds spécialisé PRMA) ;
patrimoine (exposition et valorisation du fonds local) ;
de jeux (consoles de jeux vidéos, jeux de plateau)

Le développement lié à la formation constitue l'une des évolutions importantes du modèle des bibliothèques. Même si la mission éducative est l'une des missions fondamentales des bibliothèques depuis de nombreuses années, le regard sur cette mission doit changer. On ne peut plus se contenter d'offrir des espaces d'étude et des formations à la recherche d'information, il nous faut proposer des espaces d'autoformation, des ateliers, des ressources de formation en ligne. Un espace d'auto-formation et d'auto-

apprentissage réorienté vers la recherche d'emploi verra le jour. Le laboratoire de langues, largement sous utilisé sous sa forme actuelle doit être transformé à l'issue d'une étape nécessaire de ré-informatisation en une salle multimédia capable d'offrir un accès à toutes les ressources numériques. Afin d'apporter sa contribution à la formation tout au long de la vie et à la lutte contre l'illettrisme, le réseau de lecture publique procédera à l'acquisition régulière de ressources d'auto formation. Des études surveillées vont être également proposées afin d'aider les enfants en mal d'accompagnement scolaire.





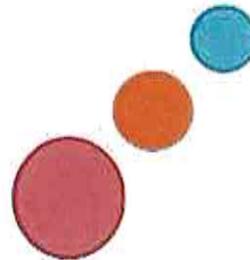
Il est proposé la mise en place d'une BiobliBox. Il s'agit d'un dispositif de partage de ressources numériques (livres électroniques, vidéos, musique, logiciels, photos). La BiobliBox génère un réseau auquel on se connecte en wifi via un smartphone, une tablette ou un ordinateur portable puis on télécharge les contenus disponibles. Ces contenus sont le plus généralement des œuvres tombées dans le domaine public ou publiés sous des licences libres comme les Creative Commons. De manière générale, la BiobliBox est aussi un moyen de diffuser et de s'appropriier des communs de la connaissance. C'est l'occasion pour le bibliothécaire de jouer son rôle de médiateur et de facilitateur d'accès en proposant facilement aux usagers des ressources numériques et ainsi être en phase avec les pratiques culturelles numériques de notre époque.

Il est proposé d'organiser un espace de jeux vidéo afin de toucher un public qui ne fréquente pas en temps normal les bibliothèques, le jeu vidéo restant

un produit culturel à part entière et pourvoyeur de lien social.

Les usagers auront également accès au Fab-Lab. Initié par l'Ecole Supérieure d'Art de La Réunion (ESAR) et l'Ecole d'Architecture, il regroupe un ensemble de machines à commande numérique de niveau professionnel, de mode standard et peu coûteux (machine à découpe laser, machine à sérigraphie, imprimante 3 D,...) et permettrait une initiation au design notamment.

Les bibliothèques proposent, notamment pour les publiques jeunes, des ateliers tournés vers les pratiques culturelles : ateliers d'écriture, ateliers BD, ... Il s'agit de développer les pratiques amateurs, souvent décriées, mais qui concernent un public non négligeable.





❖ II.3.d : Des actions hors-les-murs plus fréquentes.

Les opérations de Kartyé Livre seront périodiquement accompagnées d'animations numériques (tablettes) ou littéraires (avec un auteur invité avec nous) pour amplifier l'aspect événement.

Les tablettes seront également régulièrement proposées dans les activités périscolaires.

Enfin, le projet d'aller lire ou conter directement chez les habitants ou au pied des immeubles, via des opérations ponctuelles, mis en place dès cette année, sera amplifié pendant les travaux de réhabilitation.

La proximité deviendra le fer de lance d'une opération de reconquête des publics pour les ramener vers un bâtiment qui a été remis au niveau des attentes qu'ils peuvent avoir

II.3.e : Une équipe renforcée

Cette extension d'horaires, la multiplication des nouveaux services et des actions hors les murs nécessiteront un renforcement des équipes. En effet, de nouvelles compétences sont indispensables : juridiques, techniques, rédactionnelles, relationnelles et didactiques. De nouveaux profils devront accompagner l'équipe d'encadrement sur le réseau.



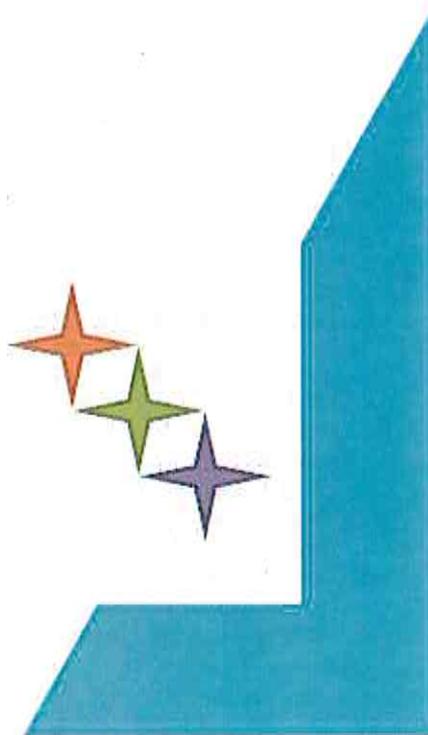
II.4 : Le tournant numérique

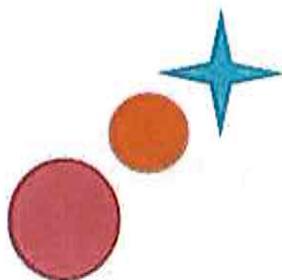
❖ II.4.a : Catalogue et portail

Le portail et le logiciel de gestion de la médiathèque ont presque quinze ans. La mise à jour du logiciel est à présent abandonnée par l'éditeur.

La médiathèque doit passer sur une nouvelle génération de logiciel qui intègre les nouvelles technologies : prêt de documents numériques, possibilité de consultation ou de travail via tablettes ou smartphones, interactivité, lien avec les réseaux sociaux...

Cette nouvelle plate-forme doit permettre aux Portois d'accéder aux nouveaux usages et aux nouvelles pratiques documentaires qui sont devenues les normes numériques et ramener vers nos services des jeunes à la recherche de nouvelles technologies. Il sera déployé à l'issue d'une remise à niveau du matériel informatique et d'une formation nécessaire du personnel aux nouveaux outils.





❖ II.4.b : RFID

Pour accompagner cette transition, les documents devraient être équipés de puces RFID à la place de l'actuel système anti-vo.

Le système actuel, de type antivol de supermarché comporte de nombreux inconvénients : les étiquettes d'équipement n'existent plus sur le marché et doivent être remplacées par des systèmes plus gros, plus visibles et plus chers. Ils ne peuvent pas être démagnétisés ou re-magnétisés, de sorte qu'ils génèrent de très nombreuses fausses alarmes (à chaque fois qu'un usager décide de prolonger un prêt ou de revenir dans la médiathèque avec un ouvrage en cours de prêt). Enfin, ils sont globalement peu fiables.

Le passage à la RFID, outre une plus grande sécurité pour les fonds, offrira la possibilité de démagnétiser un ouvrage, ce qui rendra la banque de prêt bien plus conviviale. Enfin, avec un logiciel

de gestion moderne, le rangement et la recherche seront grandement simplifiés et modernisés (grâce à la puce RFID, le logiciel pouvant retrouver seul un ouvrage même mal rangé dans l'établissement).

Du temps sera ainsi libéré pour le personnel afin qu'il puisse se recentrer sur un véritable de médiation et de service aux usagers. Chaque agent pourra ainsi librement accompagner l'usager dans les rayons avec toutes les informations nécessaires sur sa tablette.





❖ II.4.c : L'évolution du paysage culturel : les nouveaux médias

Les médiathèques se sont constamment enrichies des nouveaux supports qui apparaissent. La musique dans les années 70, puis la vidéo - sur cassette puis DVD - puis encore les logiciels et l'internet.

A présent, de nouveaux usages et de nouveaux médias apparaissent et la médiathèque se doit de suivre le mouvement : le jeu vidéo (qu'il soit de divertissement et de sociabilisation ou un serious game) est devenu le premier produit culturel en terme de vente. Il doit être représenté et utilisé dans la médiathèque via une salle d'ordinateurs en réseau qui servira aussi à l'autoformation - langues, code de la route, formation aux logiciels...

La « Video-On-Demand » (VOD) est, de son côté, incontestablement l'avenir des vidéothèques où les supports physiques sont en net recul. Sans totalement écarter les collections physiques - le fonds

local n'est pratiquement pas en ligne - la possibilité d'offrir à nos lecteurs l'accès à des catalogues de plus en plus pléthoriques de films et de contenus vidéos deviendra être une priorité, d'autant plus que le Port va voir son réseau Internet exploser avec l'installation de la fibre optique sur son territoire.

Un parc de tablettes numériques, permettant l'accès à des documents numériques, notamment des revues, sera aussi déployé dans un premier temps dans la salle d'autoformation puis dans le Café des Arts une fois celui-ci ouvert afin d'offrir enfin un bâtiment et un service à la hauteur de l'offre d'une bibliothèque moderne

Une veille numérique sera mise en place à l'issue de la réinformatisation afin de toujours permettre et dans des délais raisonnables, à la médiathèque de suivre l'évolution rapide des pratiques et des supports de la société.

